



ASSISTANCE TECHNIQUE EDIFIS

Dans le cadre de ses engagements pour l'égalité femmes-hommes et en ligne avec la diplomatie féministe de la France, le groupe AFD a développé le Partenariat EDIFIS financé par l'Agence française de développement et mis en œuvre par Expertise France.

Il s'agit d'une **initiative phare** sur les thématiques de l'**éducation**, de l'**insertion socio-économique** et de la **santé de la reproduction**.

EDIFIS a vocation à mobiliser les États et leurs partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations féministes locales, représentatives de la société civile pour accélérer les progrès dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

PARTENARIAT
EDIFIS

Assistance
technique
EDIFIS

Fonds
Genre
Sahel

Dispositif à la demande des acteurs publics, financiers et opérationnels pour les accompagner dans leurs actions visant à soutenir et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Soutien à 8 initiatives portées par des OSC locales pour l'égalité femmes-hommes.

QU'EST-CE QUE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EDIFIS ?

L'assistance technique accompagne les institutions publiques à renforcer leurs politiques, leurs documents stratégiques ou encore leurs ressources humaines sur les questions d'égalité femmes-hommes.

De même, elle appuie les partenaires techniques et financiers pour renforcer la coordination stratégique et opérationnelle des acteurs intervenant pour l'égalité femmes-hommes.

Concrètement, cela peut se traduire par des analyses techniques, des appuis méthodologiques, des diagnostics, des études, des formations, des rencontres, des partages et des valorisations d'expériences régionales ou des ateliers.

L'assistance technique prend la forme de **missions** centrées sur les besoins et les priorités identifiés par les partenaires, et réalisées par des experts genre qualifiés.

POURQUOI FAIRE APPEL À L'ASSISTANCE TECHNIQUE EDIFIS ?

Un dispositif à la demande

L'assistance technique EDIFIS intervient à la demande des institutions publiques et des partenaires techniques et financiers qui ont préalablement identifié leurs besoins.

Un accompagnement flexible et réactif

L'un des atouts majeurs de l'assistance technique EDIFIS est qu'elle peut être demandée à tout moment par les institutions publiques et les partenaires techniques et financiers. Il n'y a pas de critère de périodicité pour la solliciter. Les délais de réponse sont courts et les premières consultations peuvent se faire en présentiel ou à distance.

Un soutien complémentaire

L'assistance technique EDIFIS peut intervenir en complémentarité avec des actions soutenues par d'autres partenaires techniques et financiers. Ce soutien à plusieurs niveaux et de manière croisée permet des progrès plus efficaces en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un réseau d'experts genre

Pour un accompagnement pertinent et personnalisé, l'assistance technique EDIFIS s'appuie sur un réseau d'experts nationaux, régionaux et internationaux. Avec une technicité et une connaissance des enjeux d'égalité femmes-hommes avérées, ces experts sont aussi multisectoriels afin de répondre précisément aux demandes.

En partenariat
avec

L'ASSISTANCE TECHNIQUE EDIFIS EN CHIFFRES



1

Bureau de coordination basé à Dakar, Sénégal



1

Équipe dédiée de 8 personnes



175

Experts genre nationaux, régionaux, internationaux



1

Experte suivi et évaluation



1245

Hommes / jours



1

Experte communication



COMMENT FORMULER UNE DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EDIFIS ?

1



Identification du besoin par l'acteur public, financier ou opérationnel.

2



Analyse de la demande par l'équipe EDIFIS.

3



Validation par le comité technique constitué de l'AFD et d'Expertise France.

4



Élaboration de la fiche d'action.

SI VOUS ÊTES UNE INSTITUTION PUBLIQUE, LES CRITÈRES DE SÉLECTION SONT LES SUIVANTS:

- ✓ La demande concerne une des thématiques suivantes : l'éducation, l'insertion socio-économique, la santé de la reproduction ou vise la transversalité de l'égalité femmes-hommes.
- ✓ Les actions multisectorielles sont encouragées.
- ✓ La complémentarité avec des actions d'autres partenaires techniques et financiers, d'autres programmes ou d'autres projets est encouragée.
- ✓ La faisabilité de la demande avec l'existence d'un budget, d'une planification réaliste, d'un engagement effectif du demandeur, du soutien des décideurs est précisée dans la fiche d'action.
- ✓ L'action concerne ou peut concerner un ou plusieurs pays.

Découvrez www.partenariatedifis.com un site dédié à la promotion de l'égalité femmes-hommes en Afrique avec :

- ✓ Une cartographie de projets intervenant pour l'égalité femmes-hommes dans les pays d'intervention d'EDIFIS,
- ✓ Un espace Ressources réunissant les documents et informations essentielles liés aux enjeux de l'égalité femmes-hommes dans ces pays,
- ✓ Un espace dédié aux demandes d'assistance technique des acteurs publics, financiers et opérationnels.

